

# Entre- Nous

Le journal  
des locataires  
ICF Habitat  
La Sablière

n°31

NOVEMBRE 2018



DOSSIER

## Enquête de satisfaction des locataires 2018 : résultats et bilan / P 6

ACTUALITÉS

C'EST REPARTI  
POUR L'APPEL  
À PROJETS / P5

ÉCO-LOGIS

LE CHAUFFAGE :  
LES BONS GESTES  
POUR FAIRE DES  
ÉCONOMIES / P9

SÉCURITÉ

COMMENT ÉVITER  
LES INCENDIES ? / P11

ICF HABITAT  
LA SABLIÈRE



# Sommaire

P 2

## ACTUALITÉS

- Le 0 969 391 021, votre numéro d'urgence
- Enquête SLS : avez-vous répondu ?
- Hommage à monsieur Chrétien
- Vos demandes en quelques clics
- Élections des représentants des locataires : à vous de voter
- C'est reparti pour l'Appel à Projets
- Espace clients : zoom sur l'attestation d'assurance

P 6

## DOSSIER

### ENQUÊTE DE SATISFACTION DES LOCATAIRES 2018 : RÉSULTATS ET BILAN

P 9

## ÉCO-LOGIS

Le chauffage : les bons gestes  
pour faire des économies

P 10

## INFOS PRATIQUES

Place à la fibre !

P 11

## SÉCURITÉ

Comment éviter les incendies ?

P 12

## PRÈS DE CHEZ VOUS

Avec vous, c'est mieux

## ÉDITO



“

Vous avez vu revenir dans votre hall, cette jolie affiche vous invitant, vous les locataires, les amicales, les associations présentes sur nos résidences, à participer à notre Appel à Projets.

Chaque année, nous voulons aider ceux qui ont des idées et la volonté d'apporter leur contribution à une meilleure qualité de vie. Ceux qui comme nous, font le pari, que des voisins qui se connaissent et se divertissent ensemble, ce sont des voisins qui s'aident, se sentent moins seuls, résolvent des difficultés ponctuelles.

Vouloir y participer, c'est d'abord prendre le temps d'imaginer ce qui serait utile et bénéfique pour améliorer la qualité de vie de l'immeuble ou du quartier dans lequel vous vivez. Voilà un bon sujet de discussion !

Au-delà des nécessaires travaux et entretiens sur lesquels vous pouvez être force de proposition par ailleurs, nous vous invitons ici à proposer à l'ensemble des habitants, des temps de convivialité, voire une fête des voisins, un échange de services ou de l'aide aux devoirs, une initiation sportive ou une sortie, un spectacle dans la cour, la découverte d'une pratique artistique, et pourquoi pas pour certains, de vous lancer dans le jardinage !...

Il existe mille et une façons de profiter de bons moments entre voisins; les 200 initiatives que nous avons soutenues en 8 ans le confirment.

Alors cette année, laissez-vous tenter vous aussi, parlez-en avec vos voisins, parlez-en avec votre gardien.ne, et déposer votre projet ! Vous verrez... les sourires que vous lirez sur les visages des uns et des autres, seront votre plus belle récompense pour le temps que vous y aurez consacré.

■ Marie Henni,

Responsable Développement social urbain

**Entre-Nous** 24, rue de Paradis 75490 Paris cedex 10 - Tél. : 01 55 33 99 69 - [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr) - **Directeur de la publication** : Jean-Luc Vidon - **Rédactrice en chef** : Véronique Momal - **Crédits** : Lucie Moraillon, iStockPhoto, Shutterstock - **Ont collaboré à ce numéro** : Anne-Sophie Prost, Émilie Monrouzeau, Dorothée Scampini - **Conception graphique, réalisation** : Obea Communication - **Impression** : Roto Press Graphic.

## LE 0 969 391 021, VOTRE NUMÉRO D'URGENCE

ICF Habitat La Sablière met à votre disposition le **0 969 391 021** (appel non surtaxé), en dehors des heures d'ouverture des agences, les soirs, week-ends et jours fériés, en cas :

- ▶ de fuite d'eau importante ou inondation dans les parties communes provenant d'une canalisation d'alimentation en eau froide ou chaude.
- ▶ d'intempéries qui provoqueraient des dégâts dans les parties communes ou sur la résidence : inondation des sous-sols en cas de fortes pluies, toiture du bâtiment arrachée ou arbre déraciné à cause de vents violents.
- ▶ d'engorgement des évacuations : si vos WC, baignoires, évier ou lavabos ne s'évacuent plus, vérifiez d'abord les siphons de ces appareils.
- ▶ d'incident électrique limité à l'immeuble : avant d'appeler, vérifiez que la panne est générale à l'immeuble, aux logements voisins ou cages d'escaliers.



## ENQUÊTE SLS AVEZ-VOUS RÉPONDU ?

Fin septembre, les locataires d'ICF Habitat concernés ont reçu un courrier ou un mail les invitant à répondre à l'enquête sur le supplément de loyer de solidarité (SLS). Si les ressources de votre ménage dépassent d'au moins 20% les plafonds de ressources HLM conditionnant l'accès à un logement social, un SLS sera appliqué en plus du loyer principal.

Chaque ménage a l'obligation de répondre à cette enquête, et ce avant la fin octobre sous peine de pénalités financières (celles-ci sont fixées à 25 € non remboursables). En cas de non réponse à l'enquête, le seuil maximal du supplément de loyer est automatiquement appliqué : votre loyer peut ainsi être majoré de 4 000 € par mois. **En cas d'oubli, contactez au plus vite IRIS au 0809100009 prix d'un appel local du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.**



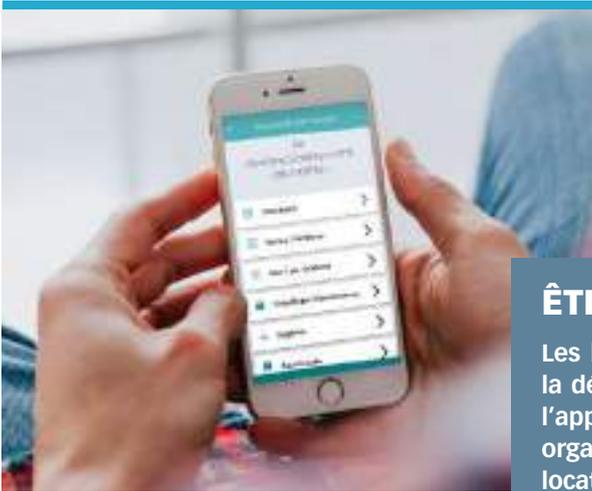
## HOMMAGE À MONSIEUR CHRÉTIEN



C'est un membre actif de l'amicale Queneau qui nous a quittés ce mois de septembre à la suite d'une longue maladie. Militant associatif engagé, Monsieur Chrétien a tenu un rôle important dans la construction de nombreuses démarches pour favoriser le bien vivre ensemble, développer des projets d'avenir et de solidarité au sein de la résidence, favoriser le dialogue. ICF Habitat La Sablière tient à rendre hommage à cet homme dévoué et à témoigner à sa famille et à ses amis tout son soutien.

## Vos demandes en quelques clics

Dans le cadre de sa réflexion sur la relation client de demain, ICF Habitat teste une nouvelle application auprès d'un panel de locataires.



**M**a demande en 1 clic a été créée pour permettre aux locataires de transmettre et de suivre leurs demandes techniques directement depuis leur smartphone. Cette application simple et pratique est issue d'un travail de réflexion de plusieurs mois, qui a réuni des collaborateurs, des partenaires et des locataires (cf. *Entre-Nous* n° 30 – Juillet 2018).

De septembre à décembre, les 8 000 locataires – au niveau national – participant au test sont invités à télécharger l'application et nous faire part de leurs avis et suggestions. Ils nous permettront de faire évoluer l'application en vue de son déploiement en 2019 sur l'ensemble des résidences ICF Habitat. ▲

### ÊTES-VOUS CONCERNÉS PAR LES TESTS ?

Les locataires testeurs ont reçu un courrier ou un mail leur expliquant la démarche et leur indiquant les modalités pratiques pour télécharger l'application. Dans certaines résidences, des ateliers-café sont également organisés par les équipes de proximité d'ICF Habitat pour aider les locataires dans la prise en main de *Ma demande en un clic* ! Une occasion de donner votre avis et de nous faire part de vos remarques à ce sujet.

## Élections des représentants des locataires : à vous de voter

**Vous avez jusqu'au 28 novembre pour élire vos représentants au conseil d'administration d'ICF Habitat La Sablière ! N'attendez pas.**

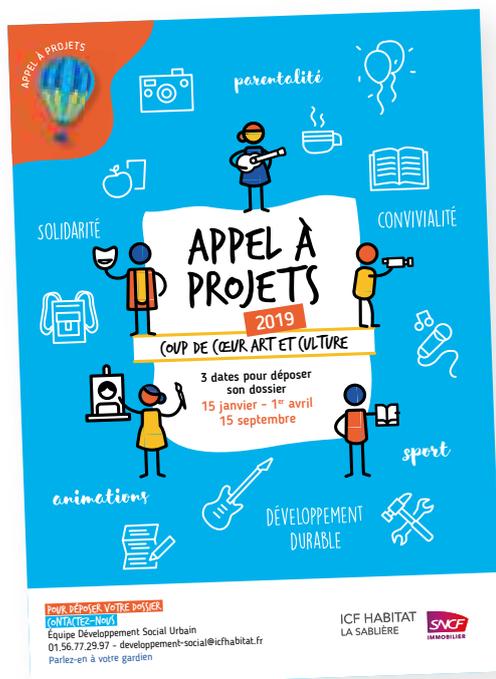
Élus pour quatre ans, vos représentants ont pour missions de veiller à défendre les intérêts des locataires et d'agir concrètement pour l'amélioration de votre quotidien en travaillant sur différents projets. Ils recensent les problèmes identifiés et en discutent avec votre bailleur afin de trouver les solutions adaptées. Ils sont amenés à donner leur avis, à voter les résolutions du conseil de surveillance et à participer également aux commissions d'attribution des logements. Plus vous serez nombreux à voter, plus vos élus seront légitimes pour vous représenter auprès d'ICF Habitat La Sablière, et plus le dialogue sera facilité. ▲



### COMMENT VOTER ?

- **PAR INTERNET** : vous pouvez voter en ligne, grâce aux codes reçus par courrier, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 jusqu'au 29 novembre à minuit de chez vous ! Entièrement sécurisé, le site garantit l'anonymat du vote.
- **PAR COURRIER** : il suffit de renvoyer le bulletin choisi, sans rature, dans l'enveloppe T. La lettre doit arriver au plus tard le jour du dépouillement, le 28 novembre.

## C'est reparti pour l'Appel à Projets



L'Appel à Projets 2019 s'ouvre dès novembre avec quelques nouveautés. Pour la 8e année consécutive, nous vous proposons d'encourager et de soutenir vos initiatives en faveur de l'amélioration de votre cadre de vie et du lien social sur vos résidences.

Ouvert aux habitants, amicales de locataires et associations, l'Appel à Projets vous permet de mettre en œuvre sur votre résidence un nouveau projet : jardin partagé, soutien scolaire, cours de cuisine, activité sportive, musique, fête Entre-Voisins, couture... L'an dernier, 35 projets ont été soutenus et en 2019 ce sera peut-être le vôtre !

Afin d'encourager le plus grand nombre, nous proposons non plus une date de dépose des projets, mais trois : en janvier, en juin et en septembre. Le coup de cœur du jury sera cette année décerné à des projets Art & Culture, thème mis à l'honneur.

Les porteurs d'idées retenus à chaque session (janvier, avril et septembre), recevront un soutien méthodologique et financier pour concrétiser leur projet. ▲

Rendez-vous dès aujourd'hui sur le site internet d'ICF Habitat La Sablière [www.icfhabitat.fr/sabliere/actualites](http://www.icfhabitat.fr/sabliere/actualites) pour consulter les modalités d'inscription et prendre contact avec l'équipe de Développement Social Urbain par téléphone au 01 56 77 28 90 ou par mail [developpement-social@icfhabitat.fr](mailto:developpement-social@icfhabitat.fr)

## Espace clients : zoom sur l'attestation d'assurance

L'espace clients vous facilite la gestion de votre compte au quotidien. Vous pouvez nous adresser votre attestation d'assurance directement en ligne !

Tous les ans, à date anniversaire de votre contrat d'assurance, vous devez transmettre à ICF Habitat une attestation d'assurance précisant les garanties de votre contrat (responsabilité civile, dégâts des eaux, incendie...) ainsi que la durée pendant laquelle vous êtes couverts (généralement une année).

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit de l'envoyer par voie électronique en vous connectant à la rubrique *Envoyer mon attestation d'assurance* sur votre espace client via le site internet d'ICF Habitat\* : [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)

L'espace clients en ligne vous permet également de consulter votre solde et régler votre loyer, de recevoir votre avis d'échéance en ligne, d'opter pour le prélèvement automatique, de suivre vos demandes, de modifier vos coordonnées personnelles, de nous signaler un changement de situation familiale ou professionnelle, d'accéder aux informations pratiques sur votre logement, de suivre vos consommations individuelles, et de retrouver vos contacts. ▲

\*L'envoi par courrier postal à votre direction territoriale ICF Habitat reste possible.

ICF HABITAT

### VOTRE ESPACE CLIENT est en ligne

**Accédez 24h/24, 7j/7 aux services en ligne :**

 Consultez vos relevés de comptes	 Recevez vos avis d'échéances en ligne	 Payez votre loyer en ligne	 Optez pour le prélèvement automatique
 Repérez vos interlocuteurs	 Déposez votre attestation d'assurance	 Accédez aux infos pratiques	 Suivez vos demandes

**Rendez-vous sur [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)**

# Enquête de satisfaction des locataires 2018 : résultats et bilan

**Merci aux 7 256 locataires d'ICF Habitat dans toute la France, qui ont accepté de répondre à notre 14<sup>ème</sup> enquête de satisfaction ! Le bilan global est positif. Notre principal point d'amélioration concerne le traitement de vos demandes techniques. Afin de mieux vous satisfaire, nos équipes mettent actuellement en place des solutions innovantes. Notre priorité : rester à votre écoute et poursuivre nos efforts en faveur de votre qualité de vie.**



Dans le cadre de sa politique qualité, ICF Habitat réalise chaque année depuis 2002 une enquête de satisfaction auprès de ses locataires dans toute la France. Elle permet d'évaluer de manière objective la qualité de nos services et l'efficacité des actions que nous mettons en place pour mieux vous satisfaire. Les chiffres que nous reprenons dans ce bilan, établis par l'institut d'études INIT, sont ceux de l'enquête réalisée auprès de vous en avril et mai 2018.

## ↘ **82% de satisfaction globale** pour le groupe

Sur l'ensemble de la France, vous êtes 82% à exprimer une opinion globale favorable au sujet de votre cadre de vie et de nos services, et 81% d'entre vous recommanderaient ICF Habitat à un ami. Si ces notes sont en légère baisse par rapport à 2017, il ne faut pas oublier qu'elles ont été en hausse constante au cours des 7 dernières années et qu'elles restent excellentes par rapport aux autres bailleurs. Vous restez très satisfaits notamment de l'accueil qui vous est réservé par nos équipes, de la communication (journal « Entre Nous »...), des interventions dans votre logement. Les interventions dans les parties communes et les espaces verts sont un point que nous allons veiller à améliorer. Quant au traitement de vos demandes techniques (problème de chaudière...), vous le jugez encore insatisfaisant, mais des outils nous permettant de mieux vous répondre sont actuellement en test et devraient être déployés en 2019 sur l'ensemble des résidences.

## Zoom sur les résultats d'ICF Habitat La Sablière

### LES PRINCIPAUX CHIFFRES POUR ICF HABITAT LA SABLIÈRE

Sur **2 401 locataires** interrogés,

**80%** se disent **globalement satisfaits** d'ICF Habitat La Sablière ;

**81%** **recommanderaient** ce bailleur à un ami ;

**85%** sont contents de l'**accueil**, de l'**information** et de la **communication** ;

**79%** sont satisfaits du rapport **qualité / prix** du logement ;

**85%** apprécient la **qualité des interventions** réalisées dans les logements ;

**79%** jugent satisfaisants leur logement et leur cadre de vie.



L'OPINION  
GLOBALE  
**8/10**

Votre satisfaction globale reste d'un bon niveau, notamment avec une augmentation de locataires « tout à fait satisfaits ». Vous estimez bénéficier du service que vous attendez en matière notamment de logement, de rapport montant des charges/qualité de service, d'accueil, d'information et de communication. Nos points de vigilance : le traitement des demandes techniques, les interventions dans les parties communes et la propreté des parties communes et extérieures. Nous mettons tout en œuvre pour vous apporter encore plus de satisfaction dans ces domaines.

L'ACCUEIL,  
L'INFORMATION ET  
LA COMMUNICATION

**8,5/10**

**Priorité à l'accueil et la convivialité** : la force d'ICF Habitat La Sablière repose depuis toujours sur la qualité de l'accueil et des contacts entretenus avec les locataires par le gardien ou en direction territoriale. Nos équipes veillent à toujours prendre le temps de l'échange, par exemple au moment de la signature d'un bail ou d'un état des lieux, et nous travaillons sur l'amélioration constante de cette relation client.

**87% apprécient le journal « Entre Nous »** : l'enquête révèle également votre haut niveau de satisfaction à l'égard de la communication que nous avons mise en place auprès de vous (journal des locataires « Entre Nous », affichage, dépliants, etc.).

LES ACTIVITÉS DE  
DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL ET URBAIN

**8,8/10**

**9 « chargés de développement social et urbain »** travaillent spécifiquement chez ICF Habitat La Sablière à la mise en place d'activités et d'animations destinées à favoriser le bien-être, le cadre de vie et le bien-vivre ensemble dans les résidences. Des initiatives que vous êtes 88% à apprécier. Un chiffre record, qui montre la plus-value apportée aux locataires par ces projets !

### LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE LOGEMENT

# 8,5/10

#### Évaluer la qualité des interventions des prestataires dans les logements :

c'est ce que nous permet un nouvel outil informatique interne, déployé depuis 6 mois sur toute la société après une phase de test. Bientôt, vous pourrez vous-mêmes évaluer les interventions techniques à chaud, via une application sur votre téléphone !

### LA PROPRETÉ DES PARTIES COMMUNES

# 7,2/10

**La démarche « Qualipro » :** Depuis plusieurs années, les équipes d'ICF Habitat La Sablière évaluent régulièrement la propreté des parties communes, s'assurent du respect des règles de sécurité par le personnel et délivrent ou non des labels propreté et sécurité. Cette année, 95% des résidences visitées ont été labellisées propreté et 87% sécurité. Soit une belle progression qui nous incite à poursuivre nos efforts.

### LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS TECHNIQUES

# 4,3/10

**« Ma demande en un clic » :** Vous souhaitez que l'on communique mieux avec vous sur le suivi de vos demandes et de vos travaux. Pour répondre à cette attente, nous mettons en place un important projet au niveau du groupe. Co-construit avec des collaborateurs ICF Habitat, des locataires et des prestataires, il vise à mettre à votre disposition une application pour smartphone qui vous permettra d'effectuer en direct une demande (technique ou non) auprès de nous et d'en consulter le suivi 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Testée actuellement par certains locataires et gestionnaires d'immeubles à Paris et au sein de la direction territoriale Ouest, elle sera déployée à partir de 2019 sur l'ensemble des résidences d'ICF Habitat La Sablière. (voir article page 4).



### Comment est organisée l'enquête ?

En avril et mai 2018, 2401 locataires formant un panel représentatif (âge, profession, lieu de résidence, type de logement) ont ainsi été invités à s'exprimer par téléphone sur 45 critères de qualité de service (qualité du logement et du cadre de vie, accueil et information, propreté dans les parties communes, fonctionnement des équipements, traitement de vos demandes, rapport qualité/prix...).

Pour répondre, quatre niveaux de satisfaction sont proposés aux participants et chaque critère obtient un score sur 10 points. Les résultats sont analysés par agence et par secteur et permettent aux équipes d'ICF Habitat La Sablière de mieux cibler les actions en fonction des particularités de chaque territoire. Depuis 8 ans, l'enquête est réalisée par un cabinet d'études marketing indépendant : INIT.

### EN BREF :

#### Les points positifs

- ▶ L'accueil, l'information et la communication
- ▶ Le logement et ses équipements
- ▶ Les interventions dans les logements
- ▶ Le cadre de vie

#### Les principaux points d'amélioration

- ▶ La propreté des parties communes
- ▶ Les interventions dans les parties communes
- ▶ L'information sur le suivi des demandes techniques

# Le chauffage : les bons gestes pour faire des économies

Dès l'automne, on est tenté de monter le chauffage chez soi... Mais pour éviter les dépenses inutiles, tant en énergie qu'en euros sur nos factures, il suffit de quelques gestes simples à adopter au quotidien.

## ➤ Réglez la température selon les pièces

Respectez les températures de confort dans votre logement et n'hésitez pas à mettre un pull si besoin : un degré de moins, c'est déjà 7% d'économie ! L'idéal est de maintenir 20°C dans les pièces à vivre (21 à 21,5°C dans les bâtiments pas très bien isolés où existe le phénomène de « paroi froide »), 17°C dans les chambres et la nuit, et 21°C dans la salle de bain. Soit 19°C de température moyenne dans le logement.

## ➤ Entretenez vos équipements

Pour qu'ils soient plus efficaces, ne couvrez pas vos radiateurs et dépoussiérez-les régulièrement. Aspirez vos convecteurs pour être sûr que la poussière soit bien partie. Et pour votre sécurité ne démontez jamais votre radiateur.

Quant aux systèmes de production de chauffage et d'eau chaude individuelle, il est nécessaire de bien contrôler la ventilation, c'est-à-dire de déboucher les systèmes d'arrivée et de sortie d'air.

## ➤ Aérez votre logement

Pensez à bien nettoyer les systèmes d'aération de votre logement (VMC, grilles d'aération...) et à ne jamais les obstruer. Une bonne ventilation de votre logement est primordiale pour votre santé et celle de votre logement. Veillez à aérer les pièces au moins 10 minutes par jour, et n'oubliez pas de baisser votre chauffage lorsque vous ouvrez les fenêtres !



## ➤ Optimisez votre chauffage

Si vous vous absentez pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, pensez à baisser sensiblement votre système de chauffage. La nuit et en cas d'absence, fermez les rideaux et les volets pour limiter les déperditions de chaleur. Si vous n'utilisez pas une pièce, pensez à fermer sa porte : en diminuant la surface à chauffer, la chaleur mettra moins de temps à se répartir.

Ne placez pas vos meubles trop près d'une source de chaleur et n'apposez pas non plus de vêtements ou d'objets sur vos convecteurs, qui diminueraient en efficacité. ▲

## LE CONSEIL D'ENTRE-NOUS

Contrairement aux idées reçues, l'utilisation de chauffage d'appoint est à proscrire car c'est une solution coûteuse, qui peut également présenter des dangers (incendie).

# Place à la fibre !

Depuis 8 ans, ICF Habitat La Sablière accompagne le raccordement des résidences à la fibre optique en fonction des zones où elle est déployée. À ce jour, près de 70% des immeubles collectifs ICF Habitat en bénéficient.

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Cela nécessite la création par les opérateurs d'un réseau totalement indépendant du réseau téléphonique et du câble.

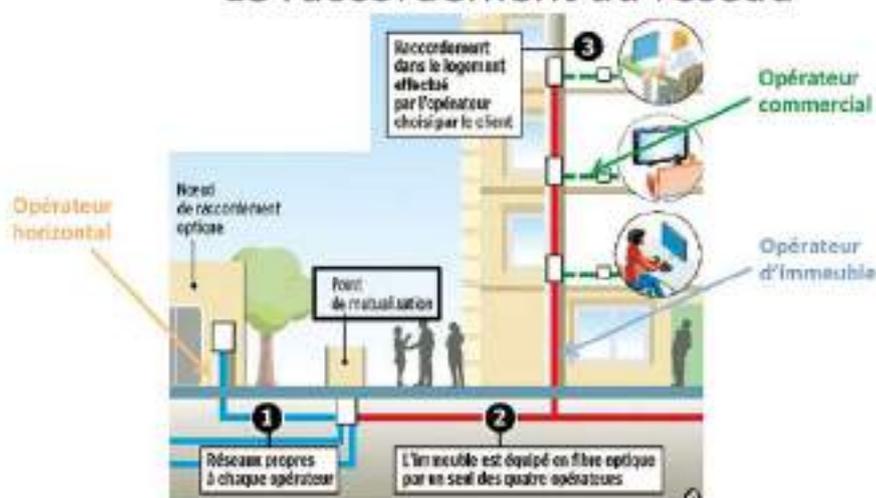
## Le raccordement au réseau

Pour raccorder un immeuble à la fibre, le bailleur signe une convention d'installation avec un opérateur (Orange, SFR, Free ou Bouygues Telecom), qui peut bénéficier d'une délégation de service public de la part d'une communauté d'agglomération. Puis l'opérateur étudie les lieux et établit un pré-programme de travaux, validé par la direction territoriale d'ICF Habitat. **Au bout d'environ 6 mois de travaux pour raccorder l'immeuble puis monter la fibre dans des gaines techniques vers les étages, la loi impose un nouveau délai de 3 mois pour un « gel commercial » permettant aux autres opérateurs de se raccorder au nouveau réseau.** C'est alors que le locataire peut bénéficier de la fibre en souscrivant un abonnement auprès de l'opérateur commercial de son choix.

## Les opérateurs décisionnaires

Afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique en France, le législateur a instauré un "droit à la fibre" qui garantit un accès au très haut débit à chaque citoyen. C'est pourquoi ICF Habitat La Sablière accompagne activement le raccordement

## Le raccordement au réseau



de ses immeubles à la fibre, soit après avoir été démarché par les opérateurs au moment où ils s'installent dans une ville, soit suite à la demande d'un locataire qui apprend qu'un réseau est déployé dans sa commune. En effet, tout dépend toujours des opérateurs, qui décident de leur lieu et date d'implantation en fonction de leur propre stratégie. Ceci explique que si 70% en moyenne des immeubles collectifs sont aujourd'hui raccordés à la fibre, davantage le sont à Paris qu'en Seine-et-Marne ou dans le Val-d'Oise. Patience, le réseau se déploie de jour en jour ! ▲

## LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE

- Une grande qualité de connexion et de débit, insensible aux perturbations électriques extérieures ;
- Un transfert de données 100 fois plus rapide qu'avec l'ADSL ;
- La télévision en haute définition, la 3D, la vidéo à la demande ;
- La possibilité pour tous les membres d'un foyer de profiter pleinement des performances de la fibre optique, quelle que soit leur activité (TV, internet, téléphone).

# Comment éviter les incendies ?

Un incendie se déclare toutes les deux minutes en France avec des conséquences souvent dramatiques pour les personnes et pour les biens. Il est important de rester attentif et d'adopter les bonnes pratiques !



## ➤ Dans la cuisine : attention aux friteuses !

- ▶ **Ne laissez jamais sans surveillance une casserole sur le feu**, en particulier de l'huile (ou une friteuse), qui s'enflamme très facilement au contact d'une plaque électrique ou de flammes.
- ▶ **En cas de départ de feu, ne cherchez pas à éteindre les flammes en jetant de l'eau dessus.** Cela aggraverait la situation. Il faut au contraire, étouffer le feu avec un linge mouillé.

**Rangez vos produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes.**

## ➤ Dans le salon ou les chambres

- ▶ **Attention aux cigarettes** : veillez à les éteindre soigneusement et ne fumez jamais au lit.
- ▶ **Ne lancez pas les mégots par les fenêtres**, ils pourraient blesser des personnes ou atterrir sur un autre balcon et embraser des objets.
- ▶ **Les bougies doivent être utilisées avec prudence et rester hors de portée des enfants**, tout comme les allumettes ou les briquets. Il est fortement déconseillé de quitter la pièce en les laissant allumées.

## ➤ L'électricité, première cause d'incendies domestiques

- ▶ **Pour éviter les courts circuits, vérifiez l'état des prises et fils des appareils électriques et ne surchargez pas les multiprises** (ne branchez pas une multiprise sur une autre). Ne couvrez pas vos radiateurs électriques.
- ▶ **Placez lampes et lampadaires à distance de toute matière inflammable** (rideaux, murs tapissés...). Vérifiez que les abat-jours ne chauffent pas exagérément et ne couvrez jamais une lampe d'un voile. ▲

## POUR QUE RIEN NE VIENNE GÂCHER VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- Pour votre sapin, pensez à bien le stabiliser et à le tenir à distance des sources de chaleur ;
- Préférez les guirlandes de normes françaises (NF) ou européennes (CE) : une garantie de qualité et de sécurité. Veillez à ce que les fils soient en bon état (non dénudés) ;
- Attention à la neige artificielle qui est extrêmement inflammable ;
- Évitez de disposer trop de bougies dans votre logement, ne les placez jamais sur votre sapin ou à proximité ;
- Ne laissez pas vos décorations ou bougies allumées en cas d'absence courte ou prolongée.



## EN CAS D'INCENDIE, APPELEZ AU PLUS VITE LES SECOURS :

**18** - Pompiers

**112** - Numéro d'urgence européen

# Avec vous, c'est mieux

**Ce mois-ci vous éliez les représentants des locataires qui siègeront à l'instance de décision la plus haute de La Sablière. Cette élection est un moyen parmi d'autres qui vous est proposé de participer à la vie de votre résidence.**

Voici un panorama en images de ce que votre implication, à titre individuel ou collectif produit : concertations, fêtes entre voisin, jardins partagées, actions des associations, animations, budgets participatifs, assises des amicales, ... autant de rencontres et d'évènements qui dans leur diversité vous permettent d'être acteur de votre cadre de vie, de participer aux décisions importantes, et de développer le lien entre vous.

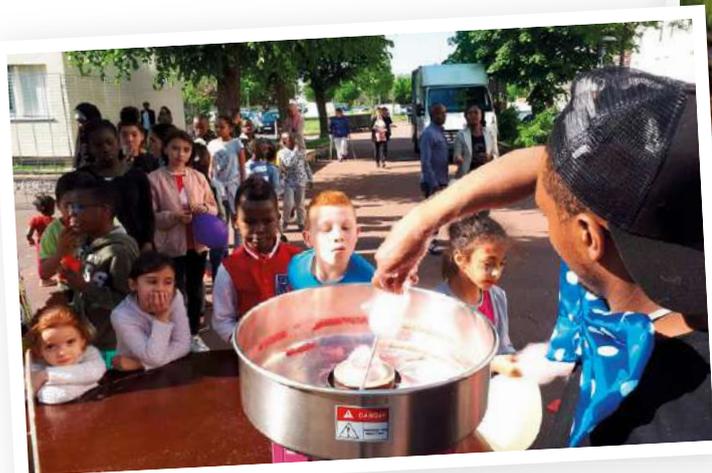




Échanges, concertations, dialogues,  
au service des projets qui vous concernent.

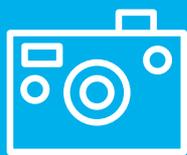


Rencontres et convivialité  
pour vivre mieux ensemble.





APPEL À PROJETS

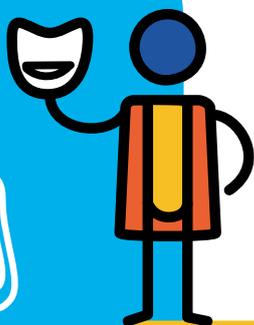


parentalité



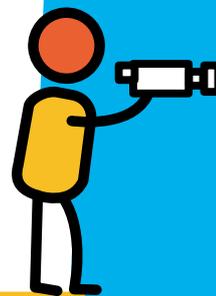
SOLIDARITÉ

CONVIVIALITÉ



# APPEL À PROJETS

2019

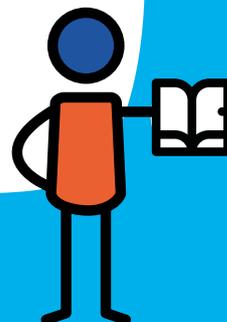


(OVP DE CŒUR ART ET CULTURE



3 dates pour déposer  
son dossier

15 janvier - 1<sup>er</sup> avril  
15 septembre

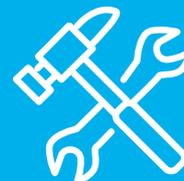


animations

sport



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



**POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER**

**CONTACTEZ-NOUS**

Équipe Développement Social Urbain  
01.56.77.29.97 - [developpement-social@icfhabitat.fr](mailto:developpement-social@icfhabitat.fr)  
Parlez-en à votre gardien

ICF HABITAT  
LA SABLIÈRE

